



ZOOM SUR

L'IFLA, POUR DEMAIN ET POUR LE FUTUR

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE PAR LES BIBLIOTHÈQUES

JULIA BRUNGS

Au cours des siècles, les bibliothèques ont joué un rôle essentiel dans la préservation, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel mondial. L'IFLA (Fédération internationale des associations et des institutions de bibliothèques) encourage cette mission multiséculaire et met tout en œuvre pour que cela soit au cœur de son projet.

PRÉSERVATION, CONSERVATION ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

À l'IFLA, grâce à nos membres et à notre réseau étendu de préservation et de conservation, nous œuvrons sur les différents moyens propres à sauvegarder notre patrimoine documentaire pour les générations futures.

C'est ainsi que nous prenons part aux questions touchant la préservation numérique du projet Unesco PERSIST¹. Nous coordonnons un réseau mondial de quatorze centres IFLA de préservation et de conservation² et nous collaborons étroitement avec l'Unesco et le Bouclier bleu³ afin de sauver tout document patrimonial menacé par une catastrophe, que celle-ci soit naturelle ou du fait de l'homme.

La préservation et la conservation du patrimoine documentaire sous toutes ses formes a toujours été une priorité pour l'IFLA. Cependant, comme on a pu s'en apercevoir au cours de la dernière décennie, il devient de plus en plus clair que l'IFLA doit s'engager plus activement dans le rôle dévolu aux bibliothèques en cas de catastrophe. L'IFLA est un des membres fondateurs du Bouclier bleu qui s'est impliqué, au cours des décennies passées, dans chaque effort entrepris par l'Unesco pour préserver le patrimoine. Des mesures plus concrètes ont été nécessaires à l'IFLA afin, d'une part, de mieux réagir aux catastrophes, et d'autre part, en développant la vigilance, de mieux se préparer à la survenue d'un désastre. L'ICOM⁴ (le Conseil international des musées), de même

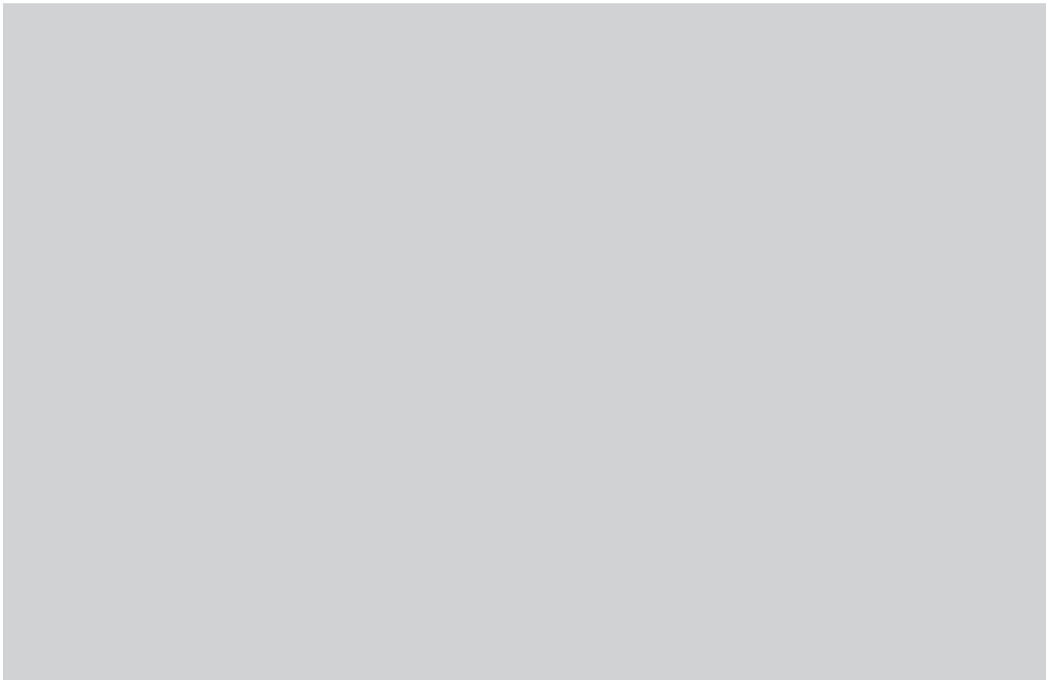
¹ <http://unesco.nl/digital-sustainability>

² <http://www.ifla.org/pac>

³ <http://www.ancbs.org/cms/en>

Voir aussi, dans ce dossier, l'article de Jocelyne Deschaux, « Protéger le patrimoine culturel. Le Bouclier bleu : de la prévention à l'intervention », p. 58-68.

⁴ <http://icom.museum/>



1992 : le violoncelliste Vedran Smailovic joue à Sarajevo dans la Bibliothèque nationale partiellement détruite par la guerre.

que l'ICOMOS⁵ (le Conseil international des musées et des sites), tous deux membres fondateurs du Bouclier bleu, ont déjà mis en place des procédés beaucoup plus étendus en réponse aux catastrophes. En prenant appui sur les listes rouges de l'ICOM et sur Heritage@Risk (les risques patrimoniaux) de l'ICOMOS, sans oublier la Section préservation et conservation de l'IFLA⁶, nous avons commencé à travailler sur le Registre des risques qui concerne le patrimoine documentaire.

LE REGISTRE DES RISQUES DU PATRIMOINE DOCUMENTAIRE DE L'IFLA

Le Registre des risques concernant le patrimoine documentaire de l'IFLA est un outil essentiel au service à la fois des bibliothèques, des bibliothécaires et des collections documentaires du monde entier. Ses buts sont multiples qui contribuent à la sauvegarde du patrimoine. Le Registre des risques est une base de données fermée et confidentielle où toute institution ou tout détenteur de documents patrimoniaux sont appelés à enregistrer leur collection⁷. En agissant de la sorte, ceux qui possèdent de telles collections s'assurent que l'IFLA trouvera des contacts sûrs et dignes de confiance dans

toute région frappée par une catastrophe. Cela permettra également à l'IFLA de pouvoir localiser précisément les collections au cas où l'Unesco ou le Bouclier bleu doivent intervenir. C'est pourquoi nous encourageons fortement tout un chacun à soumettre ses collections patrimoniales au Registre des risques, puisqu'on ne saurait prévoir où et quand frappera un nouveau désastre d'origine environnementale ou humaine.

Le Registre en question n'a pas vocation à remplacer la nécessaire préparation aux risques ni la planification préventive d'une catastrophe, ainsi que l'entraînement adéquat du personnel⁸. Nous désirons nous assurer que les bibliothèques connaissent les méthodes de prévention capables de sécuriser leurs collections, dans le but de minimiser les dégâts en cas de sinistre.

De surcroît, le Registre des risques augmente la possibilité pour les bibliothèques d'être plus facilement repérées par les secours internationaux lors d'une catastrophe. Le fait d'être incluses dans le Registre des risques peut aider les bibliothèques à être identifiées dans leurs pays respectifs pour le soin qu'elles auront mis à sauvegarder leur patrimoine culturel, par le souci qu'elles auront pris à préserver leurs collections, voire pour leurs besoins en moyens adéquats.

⁵ <http://www.icomos.org/en/>

⁶ <http://www.ifla.org/preservation-and-conservation>

⁷ <http://www.ifla.org/node/9656>

⁸ <http://www.ifla.org/node/9657>



COMMENT LES BIBLIOTHÈQUES SONT-ELLES AFFECTÉES LORS D'UNE CATASTROPHE ?

En 2013, des groupes armés ont occupé le nord du Mali et Tombouctou, ville rendue célèbre par son riche héritage culturel et par le nombre considérable de ses bibliothèques publiques ou privées, fortes d'un patrimoine documentaire remarquable. Afin de sauvegarder les manuscrits durant l'occupation, des volontaires ont subtilisé les documents pour les mettre en lieu sûr à Bamako, avec l'appui international. Les manuscrits, depuis lors, sont restés dans la capitale où ils sont restaurés et numérisés. Les bibliothèques ont donc été en première ligne pour évacuer puis préserver ce patrimoine unique du Mali⁹.

Des cas comme ceux du Mali sont terribles, voire difficilement compréhensibles, mais il en advient régulièrement dans le monde entier, par exemple en ce moment même en Syrie et en Irak. Cependant, tout patrimoine peut être détruit ou subir d'importants dégâts, comme nous avons pu l'observer tôt cette année au Népal, après la destruction de temples, de bibliothèques et de musées inestimables lors du séisme.

Le Registre des risques est censé permettre à l'IFLA d'aider les bibliothèques en situation désespérée; de faciliter les rapports entre les bibliothèques touchées et leurs possibles donateurs; de maintenir informés les partenaires de l'Unesco et du Bouclier bleu sur la situation des bibliothèques; et en dernière instance, d'aider à sauvegarder et à restaurer un patrimoine culturel irremplaçable.



(Traduit de l'anglais par Renaud Texerel.)

⁹ <http://www.unesco.org/new/en/culture/themes/armed-conflict-and-heritage/emergency-actions/mali/>

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?



L'IFLA a besoin de votre engagement. Il est essentiel que nous puissions recueillir autant de données pertinentes que possible dans le Registre des risques. Notre but est de couvrir toute région du monde susceptible de réagir avec à-propos à une catastrophe.

Nous vous invitons à soumettre toutes vos collections de documents patrimoniaux afin que nous puissions les inscrire sur le Registre des risques.

Nous vous demandons d'en parler à d'autres institutions ou collectionneurs privés afin de les encourager à enregistrer leurs collections auprès de nous.

Nous encourageons chacun d'entre vous à mettre en place des programmes de préparation aux catastrophes ainsi que des plans de réduction des risques et à vous assurer que le personnel est bien préparé aux risques et à la remise en état.

Ensemble nous saurons voir différemment les choses et ainsi nous pourrons sauver une grande part de notre héritage culturel pour l'avenir.